



Dossier de presse

Mercredi 10 février 2016

Comité Syndical du 10 février 2016

Syndicat Mixte des Transports en Commun de
l'agglomération toulousaine

Syndicat Mixte des Transports en Commun

Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr

Alexandra Philippoff - 05 81 91 83 01 – alexandra.philippoff@tisseo.fr

Sommaire

- La nouvelle ligne de métro TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS intègre la stratégie Mobilités
- Création du Comité d'Orientation des Transports Métropolitains
- Plan Annuel des Services 2016 et point d'étape Linéo
- Stratégie Ecomobilité : établissement d'un schéma directeur
- Investissements sur le réseau

LA NOUVELLE LIGNE DE METRO TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS INTEGRE LA STRATEGIE MOBILITES

La performance des transports met au défi la qualité de la vie et la cohésion sociale, la compétitivité et l'attractivité du territoire...

Ce début d'année 2016 marque donc une étape importante pour TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS qui intègre la stratégie de Mobilités. Une dynamique historique qui engage l'avenir de l'aire métropolitaine toulousaine dans toutes les dimensions : croissance démographique et économique, aménagement et rayonnement, transition numérique et énergétique...

En approuvant l'itinéraire de référence et le dispositif d'études, en impulsant la démarche de définition de son financement et de son mode de réalisation, en actant les principales étapes décisionnelles y compris de concertation, le Comité syndical positionne clairement sa démarche de planification et d'innovation dans un cadre consensuel.

Définition du projet TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS et de son organisation pour les années 2016 et 2017

La nouvelle ligne de métro TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS est désormais intégrée dans la définition de la stratégie de Mobilités et des grands investissements du SMTC conçus pour répondre efficacement aux grands enjeux spécifiques de l'aire métropolitaine toulousaine.

La croissance démographique soutenue et la nécessité d'accompagner la dynamique économique du territoire appelle en particulier une stratégie performante d'apaisement de la circulation et de convergence des Mobilités.

Parmi les moyens imaginés, la nouvelle ligne de métro affiche une ambition territoriale à grande échelle avec un objectif de fréquentation de l'ordre de 200.000 voyages par jour.

L'investissement est estimé à 1,72 milliard d'euros pour l'itinéraire de référence présenté en comité syndical le 18 décembre 2015.



Dossier de presse

Mercredi 10 février 2016

Long de 21 km, le tracé relie les zones d'emploi et d'innovation telles que Airbus Colomiers et Airbus Defence and Space, en passant par la zone aéronautique au nord-ouest de Toulouse et Toulouse EuroSudOuest (gare TGV de Matabiau). Des options sont à l'étude concernant la desserte de l'aéroport et de Labège Innopole.

Hormis l'articulation vers la première couronne toulousaine (vers Colomiers et Labège), les connexions multiples avec le réseau structurant (train, métro, tramway) permettront d'améliorer l'offre de transport pour un territoire élargi.

L'intégration est prévue avec des connexions aux lignes A et B de métro (Marengo, La Vache, F.Verdier), au réseau ferroviaire (La Vache, Matabiau, Montaudran), au réseau Linéo et la ceinture Sud.

Le projet TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS représente le plus grand projet d'infrastructure sous maîtrise d'ouvrage d'une collectivité territoriale en France.

Les grandes étapes du projet technique sont programmées pour 2016 et 2017 : elles comprennent la réalisation des études préliminaires et des diagnostics, la concertation publique, puis les études avant-projet et le dossier d'étude d'impact.

L'enquête publique est prévue pour 2018 avec un début des travaux en 2019, pour une durée de 5 ans.

Le calendrier proposé en lien avec l'itinéraire de référence respecte un objectif de réalisation de l'infrastructure en 2024.

Référentiel d'exigences

Les objectifs de coût, de délai et de performances, associés à ceux du projet territorial, permettent de définir un référentiel d'exigences. Cette méthode, fréquemment utilisée dès lors qu'il s'agit de projet s'appuyant sur des systèmes complexes, permet de hiérarchiser différents niveaux d'attendus et de vérifier la cohérence de chaque étape de l'évolution du projet. A ce stade, le niveau 1 du référentiel TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS identifie 9 exigences utilisées pour analyser les scénarios : la desserte d'invariants, la dimension métropolitaine, la connexion aux territoires, la cohérence avec le projet territorial, la performance technique de la desserte, le niveau de fréquentation attendu, la possibilité de connexions nationales et internationales, le coût, les délais de réalisation.

Syndicat Mixte des Transports en Commun

Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff - 05 81 91 83 01 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Dossier de presse

Mercredi 10 février 2016

Une organisation dédiée

Les études et actions à mener porteront sur les différentes dimensions du projet : les études techniques et environnementales qui seront engagées en 2016, les montages et partenariats du projet - dont la définition d'un protocole partenarial et de son plan de financement et au premier semestre 2016 - la définition du projet urbain et territorial associé au projet aux différentes échelles, ainsi que la concertation à mener auprès du public à l'automne 2016.

Ces actions seront menées par une équipe pilotée par le SMTC-Tisséo intégrant Toulouse Métropole, la SMAT, l'AUAT et assistée de prestataires externes.

Les instances de pilotage, qui se sont réunies à 7 reprises depuis février 2015, seront reconduites en 2016. Le comité de pilotage partenarial associe l'État, la Région, le Conseil Départemental, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (Toulouse Métropole, SICOVAL, Communauté d'Agglomération du Muretain, SITPRT), la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'Aéroport Toulouse Blagnac, la SNCF, Airbus SAS, Airbus Group, Airbus Defence & Space.

Poursuite des études du projet TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS avec la SMAT

La SMAT (Société de la mobilité de l'agglomération toulousaine) qui assistait déjà le SMTC dans le cadre du dispositif d'études intégrées du TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS ainsi que dans l'élaboration du dossier de choix, continue d'accompagner le projet selon 5 axes principaux : études techniques, études physiques et environnementales, estimations des coûts d'exploitation, prestations de montage et financement, prestations supports pour ordonner et sécuriser le fonctionnement de l'équipe dédiée TAE dans tous les domaines.

Cette assistance à maître d'ouvrage répond à 4 impératifs : respect du budget cible et recherche d'optimisations économiques ; recherche de solutions innovantes dans les domaines techniques et de montages ; respect des délais ; respect du référentiel d'exigences du projet décliné dans le Plan de Management de Projet.

Saisine de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

Le projet TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS répond aux conditions du code de l'environnement qui définissent en fonction de la nature, de leurs caractéristiques techniques et de leur coût, les projets devant faire objet d'une saisine obligatoire de la CNDP.

Syndicat Mixte des Transports en Commun

Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff - 05 81 91 83 01 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Dossier de presse

Mercredi 10 février 2016

Le SMTC-Tisséo adressera à la CNDP un dossier complet sur le projet TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS (contexte, principales caractéristiques, objectifs, enjeux socio-économiques, coût prévisionnel, impacts significatifs sur l'environnement ou l'aménagement du territoire).

C'est à partir de ce Dossier de Saisine, que la CNDP va se prononcer et prendre la décision d'organiser ou non un Débat Public.

Si la commission estime qu'un débat public n'est pas nécessaire, elle pourra recommander au maître d'ouvrage l'organisation d'une concertation selon des modalités qu'elle proposera.

Dans tous les cas, le SMTC-Tisséo réalisera une concertation publique visant à l'appropriation par le plus grand nombre du projet TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS et à associer le public à la définition plus précise du projet.

Demande de cofinancement européen des études nécessaires à la réalisation du projet TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS

Vu la maturité du projet TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS, le SMTC engage les premières actions de recherche des financements, notamment dans le périmètre de l'Union européenne.

Le projet de la 3^e ligne de métro va ainsi intégrer dès ce mois de février l'appel à projet du programme « Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe » (MIE) susceptible de participer au financement des études à hauteur de 10 millions d'euros.

La desserte et les connexions avec la gare Matabiau et l'aéroport, portes d'entrées nationales et internationales du territoire, figurent en effet parmi les points forts du projet du point de vue des politiques de transport de l'Europe.

D'autres programmes de financements européens seront ensuite mobilisés tout au long de la mise en œuvre du projet TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS, en particulier au niveau du Fonds européen de développement régional (FEDER), des différents programmes de coopération territoriale Interreg ou encore du programme Horizon 2020.

Par ailleurs, le SMTC candidatera dans le cadre d'appels à projets lancés par l'Etat en faveur des transports urbains et des grands projets d'infrastructure donnant droit à des financements ou à des subventions.

Syndicat Mixte des Transports en Commun

Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff - 05 81 91 83 01 – alexandra.philippoff@tisseo.fr

CREATION DU COMITE D'ORIENTATION DES TRANSPORTS METROPOLITAINS

Lors du Comité syndical du 10 février 2016, a été créée une instance de concertation nommée « Comité d'Orientation des Transports Métropolitains ». Cette nouvelle instance de concertation a pour objet de contribuer à l'exercice des missions du SMTC-Tisséo dans une dimension économique-territoriale de la Mobilité en associant les financeurs essentiels du périmètre des transports urbains.

La création du Comité répond aussi à une volonté de mieux partager et restituer les enjeux d'une politique publique de qualité, à commencer par l'impact de la stratégie globale sur la compétitivité du territoire toulousain élargi à sa grande agglomération.

Le Comité a notamment pour vocation d'aider la sphère publique à mieux comprendre les dispositifs, les paramètres et l'articulation de la stratégie globale de Mobilités, compte tenu de son impact sur la compétitivité du territoire.

Sa dynamique prospective doit permettre d'alimenter et de modéliser les meilleurs scénarios du réseau structurant, par exemple autour de la création de TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS, en vue de recueillir les avis sur l'ensemble des points relevant de ce projet.

Ce comité, instance consultative, sera placé sous la présidence du Président du SMTC-Tisséo et composé de quatre collèges :

- Collège I - représentants des institutions intervenant en matière d'économie : CCCIT et Chambre des Métiers et de l'Artisanat ;
- Collège II - représentants organisations professionnelles représentatives : MEDEF 31, CGPME 31 et UPA 31 ;
- Collège III – représentants d'entreprises : Airbus Group, Thalès Aliena Space, La Poste, Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées, Continental Automotive SAS, CHU de Toulouse et Orange SA ;
- Collège IV - personnalités qualifiées :
 - M. Raymond de LARTIGUE, ancien directeur des transports Région Midi Pyrénées
 - M. Patrick CASTAN, ancien chef de l'unité GPSO RFF
 - M. Pierre CLAVERIE, cadre RTE.

Soit un total de 15 membres, plus le président.

Parmi les principaux axes de travail, on note :

- La stratégie globale de mobilité, compte tenu de son impact sur la compétitivité du territoire ;
- La présentation du réseau structurant, autour de la création de TAE, en vue de recueillir les avis sur l'ensemble des points relevant de ce projet ;
- L'échange sur les expériences de PDE et de PDIE, afin d'améliorer les dispositifs à ce sujets ;
- La discussion de points plus spécifiques sur les dessertes et le développement du réseau, lorsque ceux-ci touchent aux secteurs et zones à vocation économique.

PLAN ANNUEL DES SERVICES 2016 ET POINT D'ETAPE LINEO

Le SMTC a engagé une réflexion sur la Stratégie Mobilités aux horizons 2020-2025-2030 qu'il souhaite porter sur le territoire de l'agglomération. Les objectifs de la feuille de route sont ambitieux tant en projet d'infrastructures qu'en volume de fréquentation attendue. Ce projet « Mobilités » est une réponse au développement de l'agglomération qui doit accueillir d'ici 2030 l'équivalent de 500 000 déplacements supplémentaires sur le réseau, soit un quasi doublement de la fréquentation tous modes. Dans ce cadre, le Plan Annuel des Services 2016 définit le programme des modifications d'offre pour l'année et planifie leur mise en œuvre. Il fixe le volume de kilomètres annuels supplémentaires lié à des projets d'offre.

En synthèse, le **Plan Annuel des Services 2016** propose :

- des projets de développement pour un montant de + 1,376 million de kilomètres
 - un programme d'optimisation pour un montant de - 1,114 million de kilomètres
 - un programme de travaux pour un coût évalué à 6,930 M€ dont Linéo pour 5,5 M€
- ⇒ Pour rappel, le programme kilométrique réalisé en 2015 tous modes confondus s'est établi à 34,2 millions de kilomètres. La projection 2016 de ce programme atteint 35,3 millions de kilomètres au service d'un objectif de fréquentation fixé à 127 millions de déplacements à comparer à la fréquentation de 121,3 millions de déplacements enregistrés en 2015.

Les projets

En 2016, le **développement du réseau bus** s'articulera essentiellement autour des projets suivants :

- du programme Linéo avec les prolongements de Linéo 1 à ses deux extrémités et le lancement de Linéo 2 à Colomiers,
- des restructurations du réseau bus associées aux projets Linéo de 2016,

- de la proposition d'un schéma bus alternatif aux navettes communales de Colomiers,
- de l'intégration et l'amélioration d'une partie du réseau TAMtam dans le réseau TISSEO,
- de l'amélioration de la desserte du Complexe Scientifique par la ligne 27,
- de la desserte exceptionnelle bus pour l'évènement de l'EURO 2016,
- de l'adaptation de la ligne 61 pour assurer une connexion au pôle d'échange de Pechbonnieu-médiathèque.

La majorité des projets et des adaptations sera mise en œuvre en septembre 2016.

Linéo 9 : approbation du programme

L'itinéraire du LINEO 9 relie L'Union Somport à Toulouse Empalot :

L'Union Somport – RD888 – Franchissement de l'Hers et du périphérique – Route d'Albi – rue du Faubourg Bonnefoy – avenue de Lyon – rue Matabiau – Bd de Strasbourg – Bd Carnot – rue de Metz – Quai de Tounis – avenue M. Hauriou – rue de la Chaussée – Bd du Maréchal Juin – avenue de Lattre de Tassigny – Allée H. Sellier – avenue Jean Moulin – Empalot métro

L'itinéraire du LINEO 9 est en cohérence avec les principes LINEO. Il assure un maillage important au sein du réseau structurant, et favorise l'intermodalité :

- Connexions avec plusieurs lignes du réseau structurant : Métro A (Jean Jaurès et Esquirol), Métro B (Jeanne d'Arc, Jean Jaurès, François Verdier et Empalot), Tram T1 et T2 (Palais de Justice).
- Desserte directe depuis le nord-est vers le pôle majeur Toulouse Euro Sud-Ouest (TESO).
- Itinéraire lisible, et identique toutes les périodes et tous les jours de l'année.
- Desserte de voies pénétrantes principales à fort potentiel sans discontinuité urbaine, dans un corridor non desservi par le métro et le tram.
- Connexions avec de nombreux axes LINEO: L1, L8 sur les boulevards, L7 et L4 sur la rue de Metz, et L5 à Empalot.
- Nouveau P+R au terminus L'Union Somport : rabattement des véhicules sur le LINEO 9 en mutualisant les usages du parking existant
- Rabattements vélos favorisés avec l'équipement d'arceaux vélos sur les principaux arrêts du LINEO 9.

Cet itinéraire est évolutif et pourra être prolongé à moyen terme, en fonction des différents projets urbains du secteur, et des conclusions des travaux menés sur les projets « Ceinture Sud » et « Toulouse Aerospace Express ».

Le projet Linéo 9 représente un **coût d'investissement** évalué à 5,5M€ HT (valeur janvier 2016) hors matériel roulant, pour notamment les aménagements de voirie.

L'objectif de fréquentation du Linéo 9 est de 16 000 à 17 000 voyageurs par jour, soit plus 2000 à 3000 voyageurs par jour par rapport à la fréquentation actuelle des lignes du même axe.

La **mise en service du Linéo 9** est prévue en septembre 2018. Après la phase études qui durera jusqu'au début de l'année 2017, les travaux d'aménagement seront réalisés entre l'été 2017 et la rentrée de septembre 2018.

Rappel du principe LINEO

Les Linéo sont des lignes dont la vocation est de desservir de façon performante l'habitat, les emplois, les pôles générateurs, tout en s'intégrant dans le tissu urbain.

A travers le réseau LINEO, l'objectif est de compléter la desserte assurée par le Métro et le Tram, pour constituer un réseau structurant métropolitain attractif et fiable. Chaque ligne offre deux correspondances avec des axes lourds (Métro, Tram, Train).

Linéo est le fruit d'un **dosage entre aménagement, offre de service et intégration dans les espaces traversés.**

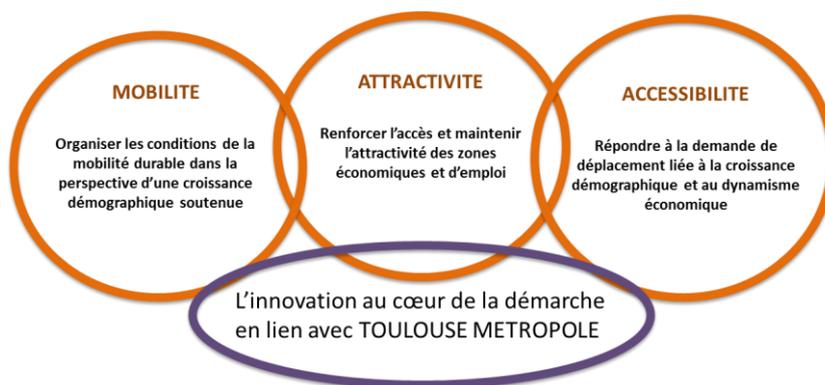
Une ligne Linéo garantit :

- Une fréquence attractive (<10' en heure de pointe),
- Une amplitude 5h30 – 00h30, calée sur le métro et le tram,
- Un itinéraire lisible,
- Un bus avec une livrée spécifique,
- Une accessibilité des arrêts,
- Une information voyageur en temps réel,
- Une fiabilité des temps de parcours améliorée.

A l'horizon 2020, 10 lignes Linéo seront en exploitation pour un investissement global de 100 M€.

Dans le cadre du programme Linéo, le premier bus hybride livré par Heuliez sera présenté au public dans le courant du mois de mars 2016.

STRATEGIE ECOMOBILITE : ETABLISSEMENT D'UN SCHEMA DIRECTEUR



MOBILITE, ATTRACTIVITE, ACCESSIBILITE sont les trois leviers qui fondent le Projet Mobilités 2025-2030 mis en place par le SMTC. En lien avec Toulouse Métropole, un quatrième levier celui de la « ville intelligente » ou SMART CITY vient compléter ce programme. Ces récentes évolutions positionnent ainsi le SMTC Tisséo sur un accompagnement plus global des politiques de mobilités à travers le développement de nouveaux services aux usagers tels que les plans de mobilité pour les entreprises, le covoiturage, l'autopartage,... avec l'appui des outils numériques.

Ces dispositifs se traduisent concrètement par l'engagement du SMTC dans :

- L'accompagnement des 153 établissements en démarche de plans de mobilité et la reconnaissance, avec les Trophées Ecomobilité, des démarches les plus exemplaires,
- Le développement du service de covoiturage et la gestion des 4 500 covoitureurs et 91 établissements inscrits,
- Le soutien au service d'autopartage Citiz,
- Le soutien aux activités de services vélo (interopérabilité VéloToulouse, location vélo, partenariat maison du vélo pour les plans de mobilité, parcs vélos à accès réglementé),
- L'ouverture des maisons de la mobilité de Labège-Innopole (conseil en mobilité grand public et entreprises) et de Basso Cambo (accompagnement à la réinsertion professionnelle).

Face aux évolutions et développements incontournables des nouvelles pratiques et offres de mobilité renforcées par le numérique et l'économie du partage, à l'évolution des compétences des institutions, le SMTC doit s'inscrire dans une nouvelle politique de développement de l'Ecomobilité en lien avec ses compétences, ses projets et ses territoires :

- Pour **anticiper** sur l'évolution des mobilités
- Pour **prévoir** les outils, les ressources, les investissements nécessaires
- Pour **accompagner** les partenaires
- Pour **mettre en convergence** les supports de mobilité

Un schéma directeur proposera la mise en place d'une politique Ecomobilité globale et coordonnée en s'appuyant sur des orientations stratégiques qui s'inscrivent dans les enjeux de desserte et d'accessibilité des zones économiques et dans l'accompagnement des grands projets du réseau structurant à l'étude : réseau Linéo, Toulouse Aerospace Express, Ceinture Sud et Téléphérique Urbain Sud. Ces orientations stratégiques répondent à plusieurs objectifs portés par le SMTC :

- Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air
- Actionner le levier du report modal du Projet Mobilités 2025/2030
- S'appuyer sur de nouveaux partenariats pour rester en capacité de suivre les évolutions des offres, services et outils des nouvelles mobilités.

Dans ce dispositif, le SMTC s'engagera par exemple sur les dispositifs suivants :

- Renforcer les partenariats avec le secteur économique et entrepreneurial pour impulser une dynamique territoriale plus conséquente, en phase avec le développement des projets structurants et de mobilité portés par le SMTC, dans le cadre des plans de mobilité des entreprises
- Se mettre en capacité de fédérer les initiatives privées et associatives de covoiturage et d'initialiser une plateforme communautaire à l'échelle d'un périmètre pertinent de mobilité des usagers, et développer de nouvelles solutions de mobilités pour desservir les territoires peu denses, permettant d'avoir de multiples solutions de déplacements

- Aider aux choix stratégiques de développement de l'autopartage, en cohérence avec les projets des territoires, pour assurer l'essor et l'usage de cette solution de mobilité
- Accompagner le développement de l'usage du vélo en étant à l'interface des intercommunalités pour l'élaboration d'un schéma cyclable d'agglomération intégrant continuité d'itinéraires, temps de parcours et stationnement vélo, en cohérence avec les projets du SMTC
- Ancrer dans les pôles d'échanges, en tenant compte de leur hiérarchisation dans le réseau, toute la palette Ecomobilité, et utiliser les outils numériques pour gérer l'usage des parcs-relais
- Mettre en place des partenariats publics / privés pour ouvrir les services d'écomobilité aux applications mobiles
- Se positionner sur les plateformes et réseaux sociaux.

INVESTISSEMENTS SUR LE RESEAU

Traduisant l'ambition du projet Mobilités 2025-2030, les projets phares de l'année ont représenté 115 M€ d'investissements financiers, notamment pour la mise en œuvre du réseau structurant Linéo et les travaux de la ligne A.

L'année 2016 démarre sur une tendance tout aussi volontariste puisque lors de ce premier comité syndical de l'année ce sont près de 17 M€ d'investissements qui sont attribués au travers de marchés et de conventions :

- Les études préliminaires de Toulouse Aérospace Express
- Les travaux réalisés sur l'ensemble du réseau Tisséo pour la mise en accessibilité et la mise en œuvre du plan annuel des services (PAS 2016)
- Le programme de réalisation de Linéo 9 (L'Union – Toulouse Empalot)